

Mieux intégrer la formation à la conduite dans un nouveau système d'attribution progressive du permis de conduire en Amérique du Nord

Dan Mayhew
Chercheur et conseiller principal

Formation à la conduite : une vision à 360° Bruxelles, Belgique Novembre 2015



- Attribution progressive du permis de conduire (GDL)
  - » Principes fondamentaux et historique
  - » Évolutions récentes
- > Formation à la conduite
  - » Principes fondamentaux et historique
  - » Évolutions récentes
- > GDL et formation à la conduite
- Nouveau système de GDL
- > Système de GDL et formation à la conduite

## Attribution progressive du permis de conduire



# Attribution progressive du permis de conduire (GDL) : en bref...

- > Principe : protéger les conducteurs novices le temps qu'ils acquièrent de l'expérience sur la route
- Dispositions essentielles : période probatoire supervisée prolongée (assortie d'exigences en termes d'heures)
- Limitation des situations à risque pour les jeunes conducteurs (conduite de nuit, restrictions quant aux passagers)

## Adoption du GDL aux États-Unis et au Canada : historique

- Malgré l'impopularité de cette mesure, quelques États prévoyaient une période probatoire prolongée ou une restriction nocturne avant 1996
- > 1994 : l'Ontario, puis la Nouvelle-Écosse, adopte un programme de GDL
- > 1996-2006 : tous les territoires adoptent un système de GDL, comprenant au minimum une disposition essentielle : période probatoire prolongée, restriction nocturne, restriction quant aux passagers

#### Adoption du GDL aux États-Unis et au Canada : évolutions récentes

- > 1998-2015 : aux États-Unis, 158 amendements à la législation initiale complètent ou renforcent ces dispositions, outre des exigences en termes d'heures supervisées
- Au cours de cette période, le système de GDL est également renforcé dans certaines provinces du Canada
- Depuis 2010 : les dispositions de GDL sont rarement mises à jour

#### Formation à la conduite



#### Historique et objectifs

- Envisagée comme une mesure de sécurité, elle remonte au début des années 1930.
- Elle permet aux conducteurs jeunes et novices d'apprendre:
  - » les règles de circulation ;
  - » la conduite ;
  - » comment se préparer à l'examen sur route ;
  - » comment conduire prudemment.



- > Elle comprend généralement :
  - » des cours « théoriques » (30 heures) ;
  - » une formation « pratique » en véhicule (6 à 8 heures).
- Malgré des similitudes, le contenu et les méthodes de formation varient grandement entre les territoires et en leur sein.
- Dans certains cas, l'attribution du permis de conduire y est subordonnée.
- Dans d'autres, elle n'est pas obligatoire, mais il existe des mesures d'incitation pour les jeunes.



- > Tous les territoires assurent une certaine forme de formation à la conduite.
- Dans la plupart des territoires, la formation à la conduite est dispensée par :
  - » les lycées ;
  - » des écoles de conduite privées ;
  - » une combinaison des deux.
- Environ 80 % des élèves du public ayant leur permis indiquent avoir pris des cours de conduite aux États-Unis.



- Efforts visant à améliorer la formation à la conduite :
  - » Normes administratives concernant la formation des conducteurs jeunes et novices (NTDETAS)
  - Association des acteurs nationaux de l'éducation à la sécurité routière (ANSTSE)
    - plan stratégique visant à promouvoir les normes nationales
    - normes concernant la formation
    - normes concernant la formation en ligne
    - normes concernant la formation des moniteurs
    - système de partage d'information
    - assistance technique



- Évaluation des programmes étatiques de formation à la conduite avec le soutien de la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration).
- > Groupe d'experts chargé d'examiner le programme en fonction des Normes administratives nationales :
  - » Oregon
  - » Maryland
  - » Vermont
  - » Delaware
  - » Idaho
  - » Michigan



- > Formation en ligne :
  - » De plus en plus populaire pour la partie théorique de la formation à la conduite
  - » Dans les années à venir, plus de 50 % des jeunes suivront la partie théorique de leur formation en ligne :
    - interactions élève/moniteur intégrées ;
    - approche visuelle, axée sur la lecture et la progression par clic.
  - » Des normes nationales concernant la formation en ligne sont en cours d'élaboration.

## Efficacité en termes de sécurité

- Attribution progressive du permis de conduire :
  - » Très populaire
  - » En vigueur dans tous les États et provinces
  - » Une solution à l'efficacité démontrée
- > Formation à la conduite :
  - » Très populaire
  - » En vigueur dans tous les États et provinces
  - » Les programmes classiques n'ont généralement pas permis de réduire le nombre d'accidents
  - » Les programmes récents n'ont pas été évalués

#### GDL et formation à la conduite

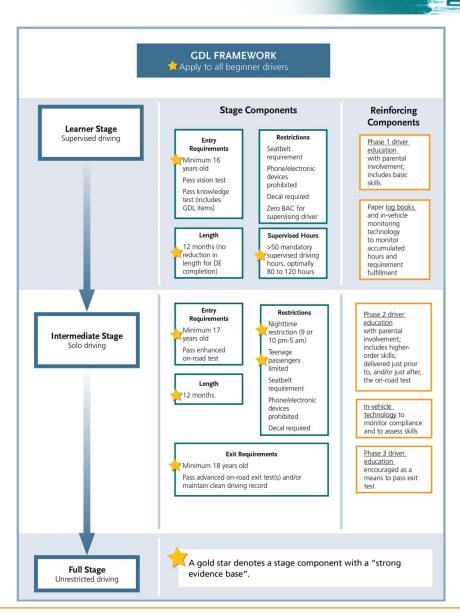
- Les programmes coexistent, mais sont rarement coordonnés.
- Les programmes sont souvent séparés, sans aucun lien entre eux.
- Les exigences en matière de formation à la conduite sont héritées de la période antérieure au système de GDL.
- Volonté d'intégrer la formation à la conduite dans le GDL afin d'améliorer ladite formation :
  - » contenu ;
  - » méthodes de formation ;
  - » cadre juridique/administratif.

#### Nouveau système de GDL

- > Améliorer le GDL et les programmes de sécurité associés afin de mieux lutter contre le risque d'accident élevé pour les conducteurs jeunes et novices
- Phase 1 : élaborer un nouveau système de GDL dans lequel la formation à la conduite, les exigences en matière de permis et d'examen, ainsi que les technologies de surveillance embarquées, sont mieux intégrées dans un programme de GDL amélioré -- Terminé
- > Phase 2 : élaborer un plan de mise en œuvre du système de GDL -- En cours



- Les données de recherche et les conseils d'experts
- Les nombreuses initiatives déjà en place (vu qu'elles fonctionnent dans la pratique, elles peuvent être réalisables dans d'autres territoires)
- La combinaison des initiatives en vue du renforcement du GDL de base



#### Système de GDL et formation à la conduite

- > Formation à la conduite Phase 1 :
  - » Compétences élémentaires (p. ex. maniement du véhicule)
  - » Implication des parents (p. ex. classe d'orientation)
- > Formation à la conduite Phase 2 :
  - » Compétences de haut niveau (p. ex. perception du danger)
  - » Implication des parents
  - » Juste avant et/ou juste après l'examen sur route
- > Formation des conducteurs Phase 3 :
  - » Réussite à l'examen final

## Contenu, priorités et méthodes de formation

- Mettre à jour les programmes et inclure des informations supplémentaires sur le GDL.
- Élargir les perspectives et aborder plus en détail les questions liées au mode de vie (c.-à-d. la manière dont se comportent réellement les conducteurs, et non pas leur niveau de compétence).
  - » La matrice européenne GDE propose un modèle hiérarchique des tâches du conducteur.
  - Formation axée sur les comportements visant à compenser les facteurs liés au mode de vie.
  - » Formation de sensibilisation aux risques visant à compenser l'excès de confiance.
  - » Projet « P-Drivers » à l'intention des jeunes conducteurs afin de faire évoluer les comportements.





## Restez informé et connecté!

www.tirf.ca tirf@tirf.ca



www.facebook.com/tirfcanada



@tirfcanada



www.linkedin.com/company/ traffic-injury-research-foundation-tirf